

FUMEZ DU TRAMADOL

Par Profil supprimé Postée le 27/04/2021 16:30

Bjr svp peut on mélange du tramadol (100) avec du calabis et la fumé comme de la thaille C est à dire retiré la poudre qui se trouve à l intérieur de la gélule et la mélanger avec du calabis et la roulé puis la fumé

Mise en ligne le 29/04/2021

Bonjour,

Vous souhaitez connaître la faisabilité d'une consommation de Tramadol couplée à du cannabis, sous forme fumée.

Nous saluons votre capacité à chercher des informations auprès d'un service compétent, notamment dans le cadre d'un usage détourné d'un médicament.

Le Tramadol est un puissant antalgique confectionné à base d'opium synthétique. Les effets surviennent généralement après que le Tramadol a traversé le foie, créant ainsi un métabolite responsable des effets recherchés du Tramadol (anti-douleur, apaisement, etc.).

Le fait de fumer du Tramadol (inhalation après combustion), est une pratique rare voire inexistante, puisqu'elle ne permet pas à la molécule de passer par le foie. Elle n'entraîne donc pas d'effet particulier.

Par ailleurs, vous vous questionnez sur l'interaction Tramadol / cannabis. Il est difficile d'anticiper les réactions de cette interaction. Effectivement, le cannabis fait partie des "perturbateurs", c'est-à-dire qu'il peut potentialiser ses effets ou ceux d'une autre substance avec laquelle il est conjointement consommé. Ainsi, une consommation associée de cannabis et de tramadol peut soit apaiser les effets de la descente de Tramadol, soit augmenter les réactions paranoïdes.

Autrement dit, si toute consommation de deux ou plusieurs substances psychoactives ne sont pas recommandées en raison des effets indésirables et imprévisibles pouvant être engendrés, la consommation combinée de cannabis et de Tramadol est quant à elle fortement déconseillée, puisque constituant un facteur de risques important. En fin de réponse, nous vous glissons notre fiche concernant les différents opioïdes, que vous pouvez consulter afin d'en connaître davantage sur les mécanismes d'action et les risques du Tramadol.

Enfin, nous nous questionnons sur votre désir de consommer ce médicament en dehors d'un cadre thérapeutique. Peut-être n'êtes-vous plus satisfait par les effets du cannabis, ou en recherche d'un autre stade d'apaisement. Nous ne connaissons pas les raisons de ce souhait, ni votre contexte de vie actuelle, aussi nous vous proposons d'en discuter avec des personnes qui pourraient vous conseiller.

Le lieu de résidence que vous indiquez nous semble correspondre à une ville du Cameroun. Ne connaissant pas l'organisation des soins au Cameroun, nous vous proposons de contacter notre équipe d'écouter-e-s par le biais du tchat, via notre site internet.

Prenez soin de vous.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Opioides